

CFA Agricole des Deux-Sèvres



Brevet Professionnel Agricole
Option : Travaux de la production animale
Spécialité : Polyculture-élevage
ou Élevage de porcs/volailles

Formation par Apprentissage - 1 an - NIV 3

Votre Projet / Votre Profil

- ⇒ Vous souhaitez devenir ouvrier qualifié en élevage.
- ⇒ Vous souhaitez conduire une production animale.

Activités du métier

Les principales activités confiées à un titulaire du Brevet Professionnel Agricole en Travaux de la production animale sont : préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement, participer ou effectuer seul des travaux liés aux productions animales, mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales, participer ou réaliser seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation, participer ou réaliser seul la préparation à la vente et ou la transformation d'un produit d'élevage, contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur



Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme est capable de maîtriser les situations de travail courantes : préparation et distribution des aliments, observation et surveillance des animaux, soins de base, manipulations d'animaux, suivi des lots, utilisation, nettoyage et entretien des matériels, des équipements et des bâtiments.

Objectifs regroupés en blocs de compétences :

• Spécialité « polyculture-élevage »	• spécialité « élevage de porcs/volailles »
L'alimentation des animaux Le suivi du troupeau : manipulations des animaux, soins quotidiens, mises bas Les travaux de culture : labour, préparation des sols, semis, épandage d'engrais, récolte Les travaux d'utilisation des surfaces fourragères : pâtures, fauche, récolte, stockage Les travaux d'entretien et de réparations courantes des matériels, bâtiments et installations La traite La préparation d'un animal en vue d'un concours Les critères technico-économiques	L'alimentation des animaux Le suivi des animaux : manipulations, soins quotidiens, mises bas La gestion des effluents Les travaux d'entretien et de réparations courantes des matériels, bâtiments et installations La reproduction porcine Les critères technico-économiques La maîtrise des conditions d'ambiance

Contenu de la formation

Modules généraux : Communication et information dans la vie professionnelle et sociale, connaissances dans le domaine civique, social et économique, environnemental et de la santé humaine

Modules professionnels : Les animaux d'élevage, les productions végétales, machinisme, les bâtiments et les installations d'élevage.

Assistante Pédagogique
CFA Agricole des Deux-Sèvres
79500 MELLE

Tel : 05 49 27 24 44

cfa.deux-sevres@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Organisation de la formation

Admission et adaptation :

La préparation du BPA en apprentissage est accessible aux jeunes âgés de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap), justifiant soit :

- d'un niveau de fin de scolarité en classe de 3ème ou en possession d'un CAP ou d'un CAPA.
- d'avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur dans une entreprise ayant une activité en rapport avec l'option choisie.

Votre inscription est définitive dès la présentation de votre contrat d'apprentissage.

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

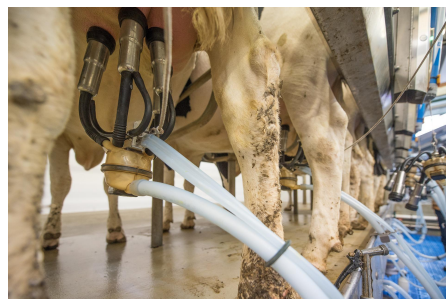
Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation.

La formation s'effectue :

- en 1 an (630 heures) pour le titulaire d'un diplôme de niveau 3 avec une VAA

Obtention du diplôme : Diplôme de niveau 3. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.



Coût de la formation : 7197€

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

Après la formation : Poursuite de la formation : Brevet Professionnel de niveau 4

Entrée dans la vie active

Atouts : l'exploitation de la Grange à Melle

- Cheptel caprin (400 Alpines et Saanen)
- Cheptel ovin allaitant (Vendéen)
- Cheptel bovin allaitant (Parthenaise) avec sa station d'évaluation
- Atelier pédagogique moderne de transformation laitière
- 160 hectares de cultures fourragères et céréalières en Agriculture Biologique

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif hébergement : 57.40 € la semaine
- Tarif restauration : 15 € la semaine.
- Prise en charge partielle par les OPCO

Financements :

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)